

Commune de Collonge-Bellerive



La commune de Collonge-Bellerive recherche les compétences d'un ou d'une

Officier-ère d'état civil

(poste à temps complet ou éventuellement partiel)

Votre mission sera

d'assurer toutes les tâches courantes de l'état civil, soit de:

- gérer des faits ou des événements d'état civil
- répondre aux besoins et demandes du public
- rechercher, saisir, valider des informations dans la base de donnée informatisée fédérale
- célébrer des mariages
- préparer et signer des actes officiels.

Vous êtes:

- titulaire du Brevet d'Officier d'Etat Civil (ou de la reconnaissance d'équivalence d'avant 2003) et capable de justifier d'une bonne culture générale
- au bénéfice d'une expérience confirmée au sein d'une collectivité publique
- organisé-e et faites preuve d'initiative ainsi que d'une bonne capacité d'analyse
- à l'aise avec les outils informatiques standards et vous maîtrisez le logiciel INFOSTAR
- disposé-e à travailler selon un horaire établi et certains samedis (célébrations de mariage: véhicule indispensable)
- une personne de bonne présentation, de bon contact et êtes à l'aise avec les discours publics
- de nationalité suisse.

Outre les compétences professionnelles indispensables à l'exercice de votre mission, nous attacherons une grande importance à votre personnalité.

Nous vous offrons:

- un travail intéressant et varié au sein d'une équipe de trois personnes de l'arrondissement de l'état civil Campagne et rive gauche du Lac, situé au centre de Vézenaz et desservant neuf communes
- un environnement agréable, un poste stable et les prestations d'une collectivité publique.

Délai de réception des candidatures: 19 mars 2014

Entrée en fonction: à convenir

Votre courrier avec la mention «Confidentiel» sera adressé au Secrétariat général de la Mairie de Collonge-Bellerive, case postale 214, 1222 Vézenaz et comprendra les documents suivants: lettre de motivation, curriculum vitae avec copies des certificats de travail et diplômes, références et photographie récente.

En cas d'engagement un extrait de casier judiciaire, une attestation de non-poursuite ainsi qu'un certificat de bonne vie et mœurs seront demandés.